

Tribunal de l'entreprise de Liège – Division Namur

Dans l'état actuel de la situation, les audiences de faillite du mercredi sont maintenues dans les divisions Namur et Dinant.

Puis-je vous demander d'inviter très rapidement les curateurs ayant des dossiers fixés aux prochaines audiences, y compris celles de ce mercredi à Namur :

- De privilégier le recours au curateur de garde et lui transmettre toutes les infos utiles.
- De préciser (appel téléphonique, mail ou sms) aux faillis en personne physique pour lesquels aucun avis défavorable sur l'excusabilité ou l'effacement n'a été émis que leur présence n'est absolument pas nécessaire (qu'il s'agisse d'une assemblée de reddition ou d'une clôture)
 - De préciser (appel téléphonique, mail ou sms) aux gérants d'entreprise convoqués pour une clôture de société que leur présence n'est absolument pas nécessaire.
 - De préciser (appel téléphonique, mail, sms) aux faillis à l'égard desquels un avis défavorable ou une demande de refus d'effacement a été introduite que la curatelle sollicitera une remise et qu'ils recevront un avis de remise, leur présence n'est donc pas nécessaire
 - De préciser (appel téléphonique, mail, sms) aux personnes convoquées dans le cadre de ventes que s'ils sont d'accord sur le prix proposé, leur présence n'est pas nécessaire

Ils veilleront à prévenir le curateur de garde et/ou le greffe que cette action a bien été accomplie.

Je prendrai, de façon générale, l'option de remettre les dossiers en cas de doute ou de difficulté pour limiter au maximum les déplacements de personnes en mars et avril et limiter la durée de l'audience.

J'espère ainsi permettre le déroulement d'une audience binaire :

- dossier en ordre et non problématique = jugement
- dossier nécessitant un débat, même bref = remise

Je vous remercie par avance, ainsi que les curateurs, pour les efforts que vous fournirez afin de permettre un maintien de l'activité courante.

Les mêmes consignes seront évidemment applicables pour les audiences suivantes.

Etienne HODY
Tribunal de l'entreprise de Liège
Président des divisions Namur et Dinant